



# Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

**Adresse** : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

**Tél**: 03.61.16.23.15

**Mail** : [sncp@sncp-cfdt.org](mailto:sncp@sncp-cfdt.org) **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

## DECLARATION LIMINAIRE CAP COMMANDEMENT 04 MAI 2017

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAP du Corps de Commandement

Nous assistons peut-être aujourd'hui à la dernière CAP d'avancement pour le corps de commandement, si tant est que le relevé de conclusions unilatéral entre le Ministère et l'UFAP aboutisse...

Cela allègerait sans doute la tâche administrative du personnel de la DAP, qui sans lui jeter la pierre, en a sans doute bien besoin, tant l'organisation de cette CAP a été compliquée !

Pour autant, le SNCP-CFDT continuera à s'opposer fermement à ce projet de réforme injuste, qui met de côté non seulement une partie des officiers, mais aussi des 1ers surveillants et majors !

La préparation d'une CAP ne peut se faire dans de bonnes conditions, que si les délais sont respectés.

Or, il se trouve que certaines DISP ont tardé énormément à envoyer leurs tableaux et lorsqu'ils l'étaient, certaines avaient oublié d'y mettre le classement 2017 !

De plus, les classements donnés sont comme chaque année incohérents et injustes, certains agents « dégringolant » dans le classement, d'autres disparaissant et d'autres y faisant une entrée fracassante !

Le SNCP-CFDT constate que de nombreux agents ne sont plus notés depuis plusieurs années, ce qui témoigne d'un manque de considération et de reconnaissance totales de la part de leur hiérarchie !

Enfin, nous souhaiterions savoir si les DISP ont respecté la note DAP du 1er mars 2017, qui les oblige à lui faire remonter les mémoires de proposition et de non proposition de tous les officiers proposables...

Pour le SNCP-CFDT  
Les représentants en CAP  
David FROC et Eric FIEVEZ